

1LAP
Société Civile Immobilière
Au capital de 2.500 euros
Siège social : CLERMONT-FERRAND (63000)
77 Avenue Raymond Bergougnan
RCS CLERMONT-FERRAND

LES SOUSSIGNES :

1/ Monsieur Pierre-Yves André SCAVENNEC, époux de Madame Estelle Marthe Lucienne PICHON de BURY, demeurant à CLERMONT-FERRAND (63100) 77 avenue Raymond Bergougnan.
Né à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100) le 5 mai 1969.

2/ Madame Estelle Marthe Lucienne PICHON de BURY, épouse de Monsieur Pierre-Yves André SCAVENNEC, demeurant à CLERMONT-FERRAND (63100) 77 avenue Raymond Bergougnan.
Née à SAINT-DENIS (97400) le 8 octobre 1969.

3/ La Société dénommée SA2CM, Société à responsabilité limitée au capital de 17.000 €, dont le siège est à CLERMONT-FERRAND (63000), 77 avenue Bergougnan, identifiée au SIREN sous le numéro 819 888 801 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CLERMONT-FERRAND,
Représentée par Monsieur Pierre-Yves SCAVENNEC, agissant en qualité de gérant de la société et ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

Agissant en qualité de seuls et uniques associés de la société dénommée « 1LAP », société civile immobilière, ci-dessus désignée, et dont les statuts ont été établis suivant acte reçu par Maître Mathieu MOURET en date du 1^{er} décembre 2025

NOMMENT

Monsieur Pierre-Yves SCAVENNEC demeurant à CLERMONT-FERRAND (63000) 77 Avenue Raymond Bergougnan,

ET

Madame Estelle SCAVENNEC demeurant à CLERMONT-FERRAND (63000) 77 Avenue Raymond Bergougnan,

AUX FONCTIONS DE CO-GERANTS de la Société pour une durée non limitée.

Monsieur Pierre-Yves SCAVENNEC dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers, le tout sous réserve des limitations de pouvoirs éventuelles prévues par les statuts.

Monsieur Pierre-Yves SCAVENNEC accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare ne pas être frappé d'une incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Madame Estelle SCAVENNEC dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers, le tout sous réserve des limitations de pouvoirs éventuelles prévues par les statuts.

Madame Estelle SCAVENNEC accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare ne pas être frappée d'une incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

FAIT A CLERMONT-FERRAND
LE 1^{er} DECEMBRE 2025